



HAL
open science

Développement de la scolarisation en France Expression d'une forte demande sociale

Alain Bihr, Roland Pfefferkorn

► **To cite this version:**

Alain Bihr, Roland Pfefferkorn. Développement de la scolarisation en France Expression d'une forte demande sociale. Développement de la scolarisation en France : Expression d'une forte demande sociale, pp.1-11, 1996. <hal-01292195>

HAL Id: hal-01292195

<https://hal.science/hal-01292195v1>

Submitted on 22 Mar 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

Développement de la scolarisation en France

Expression d'une forte demande sociale

par Alain Bihr et Roland Pfefferkorn*

* Sociologues, auteurs de *Déchiffrer les inégalités*, Syros, 1995, et de *Hommes-Femmes: l'introuvable égalité*, Ed. de l'Atelier, 1996.

La France a connu un développement de la scolarisation d'une ampleur sans précédent depuis le début des années 1980. Cette récente explosion scolaire, comme le mouvement plus ancien qu'elle prolonge, ne peut se comprendre sans invoquer la forte demande sociale de formation générale et professionnelle. Demande qui continue à se heurter, aujourd'hui comme hier, au malthusianisme des politiques et à l'imprévoyance des experts; mais aussi à l'inadéquation des structures scolaires qu'il a fallu sans cesse remanier pour y répondre (imparfaitement) et, bien entendu, à la persistance de la structure inégalitaire de notre société.

En 1995, près d'un Français sur quatre fréquente un établissement d'enseignement, de l'école maternelle à l'université: au total il y a plus de 14 millions d'élèves et d'étudiants. La quasi-totalité des enfants fréquente le niveau pré-élémentaire¹. Après 16 ans, on a enregistré une hausse considérable des taux de scolarisation. Globalement, celui des 16-25 ans est passé de 32% en 1982-1983 à près de 47% en 1992-1993; aujourd'hui près de 4 millions de jeunes de 16 à 25 ans sont scolarisés; à 18 ans plus de 4 jeunes sur 5 sont scolarisés, et à 20 ans près d'un sur deux. Ce mouvement d'ensemble s'est effectué dans la dernière période en deux temps: de 1982 à 1989 la scolarisation dans le second degré a connu une forte poussée, suivie de 1988 à 1994 d'une hausse comparable dans le supérieur. Ainsi vingt à trente ans après la vague collégienne des années 1960, la scolarisation tend à se généraliser après la troisième (15 ans). Aujourd'hui plus de 85% des jeunes vont en classe de

seconde ou en B.E.P. (Brevet d'études professionnelles). Près de 80% ont atteint le fameux "niveau bac"²; 58% d'une génération obtient ce diplôme en 1994 contre 26% en 1981³. Enfin, la poursuite d'études supérieures est dorénavant envisagée par la quasi-totalité des bacheliers (voir p. 36: "Évolution du système de formation").

Les responsables pris en défaut

L'Etat n'a pas impulsé le mouvement, il s'est contenté de répondre, généralement avec retard, à une demande d'école qui surprend régulièrement, depuis la fin des années 1950, à la fois les politiques et les experts.

Rappelons que les prévisions ministérielles de création de postes d'enseignants dans les lycées et les universités étaient particulièrement malthusiennes à la fin du septennat de Giscard d'Estaing⁴, car ce développement de la scolarisation n'était ni souhaité, ni attendu. Il est vrai que le Ministre de l'Education d'alors n'hésitait pas à défendre à l'occasion des thèses élitistes farouchement anti-égalitaires: *"Une idéologie du laxisme, de la permissivité, de l'égalitarisme à tous crins, s'est infiltrée dans notre enseignement, dans nos écoles sinon dans nos familles. (...) Cet état d'esprit a fait des ravages dont nous mesurons aujourd'hui l'ampleur. (...) Il n'y a pas d'échec scolaire, il n'y a que des pédagogies, des programmes non adaptés aux différentes formes d'esprit..."*⁵. Certes, il est incontestable que l'Etat s'est lancé dans les années 1960 et 1970 dans un programme substantiel de développement des collèges et des lycées. Mais *"malgré tout son effort d'investissement, soulignent des observateurs attentifs, l'Education nationale a été continuellement dépassée par la surpopulation scolaire"*⁶.

Dans les années 1980-1990, c'est dans l'urgence que les gouvernements successifs répondent à l'afflux de lycéens et d'étudiants. La crise économique et la montée du chômage depuis le milieu des années 1970 entraînent en effet une demande croissante de formation et de qualification, notamment dans les familles des catégories populaires. Mais une volonté nouvelle des pouvoirs publics visant à élever le niveau de formation de tous les jeunes ne semble s'exprimer qu'à partir de 1984 à travers l'objectif des 80% des jeunes au niveau bac⁷. Depuis lors, la question scolaire reste extrêmement sensible dans notre pays en raison de la persistance du malthusianisme scolaire de la droite. La récurrence des projets visant à freiner la progression de la scolarisation, en multipliant les obstacles institutionnels ou financiers, en particulier en ce qui concerne l'entrée dans le supérieur, et notamment l'université (réforme avortée de 1986, projet mort-né du CIP de Balladur, circulaire Bardet - finalement réécrite - limitant la poursuite d'études des bac + 2)⁸, maintient sous tension le monde des lycées et des universités. Le rapport Laurent, commandé par Fillon et rendu public fin janvier 1995, persiste dans la volonté de limiter la poursuite des études du plus grand nombre par le biais notamment de mesures financières. Il prévoit une fois de plus de canaliser la demande sociale, de la détourner, et de la limiter; plus grave encore,

il programme cyniquement un accroissement des inégalités entre universités, l'enseignement supérieur devant devenir, sur le modèle américain, un marché où seraient en concurrence des universités hiérarchisées, véritables entreprises soumises à une logique "managériale", sans compter leur mise sous contrôle des pouvoirs économiques et politiques régionaux.

Cette montée de l'enseignement de masse a de même été systématiquement sous-estimée par les experts dans leurs travaux prospectifs. En 1962, on prévoyait 25% de bacheliers pour 1985. Ce taux fut atteint dès 1974. En 1974, J.-C. Chesnais retenait comme hypothèse haute à l'horizon 1995 une *"proportion d'ensemble voisine de 40% qui, dans l'état actuel, paraît constituer un maximum"*. Les prévisions plus récentes ne semblent pas mieux inspirées. En 1985, M. Cherkaoui considère qu'une proportion voisine de 28% à 30% constitue *"un seuil empirique vers lequel tend le nombre d'élèves en terminale"*. En 1988, les auteurs d'une modélisation destinée à prévoir le nombre de bacheliers, envisagent des *"progrès décroissants"*: *"D'ici l'an 2000, on sera aux alentours de 40% de la classe d'âge en moyenne"*. L'objectif des 80% de bacheliers leur semble illusoire, c'est pourquoi ils ne s'attendent pas à une modification profonde de la croissance du nombre des bacheliers: *"Les évolutions récentes ne permettent pas une telle affirmation. Pour le moment, la prévision issue de la courbe logistique n'est pas remise en cause"*. Ces prévisions étaient pourtant déjà démenties deux ans plus tard et le taux de 58% de bacheliers est atteint en 1994!⁹

Des structures scolaires chroniquement inadaptées

Cette imprévoyance constante des politiques et des experts, fruit de leur méconnaissance de la demande sociale de formation, aura largement contribué à l'inadaptation permanente des structures scolaires. C'est pourquoi, d'ailleurs, la poussée de la scolarisation sous l'effet de cette demande s'est traduite par un bouleversement continu de l'appareil scolaire, une multiplication des réformes, une improvisation permanente, donnant à l'école l'apparence d'un chantier en permanence inachevé. L'enjeu de ces bouleversements reste cependant la reproduction des structures sociales inégalitaires à travers la sélection et l'orientation scolaire. Jusque vers 1959-1963 (création des Collèges d'enseignement général - C.E.G., puis des Collèges d'enseignement secondaire - C.E.S.), deux systèmes d'enseignement empêchaient, pour l'essentiel, le mélange scolaire et la promiscuité sociale. D'un côté, l'enseignement secondaire public, au demeurant payant à partir de la 6ème jusqu'en 1930, était de fait réservé aux enfants des milieux aisés; c'est pourquoi le pourcentage de bacheliers est resté inférieur à 5% jusqu'en 1950, et même inférieur à 2% avant 1920. Le cloisonnement scolaire double alors le cloisonnement social dès l'enseignement primaire puisque les classes élémentaires des lycées, payantes jusqu'en 1945, accueillent les élèves des milieux favorisés (plus de 55'000 dans les années 1930-1940). De l'autre côté, l'enseignement primaire destiné à "tous", c'est-à-dire, en fait, aux enfants des milieux populaires. Mais celui-ci reste étranger à la plupart des pratiques de leur

monde. Il ne prolonge pas leur univers. *"L'école (...) donne à ceux qui ne la dépassent pas la conscience que le "savoir" est au-delà d'elle, et n'est pas à leur portée (...) et elle aboutit souvent, souligne Pierre Vilar, à remplacer la conscience heureuse des cultures empiriques par le complexe du "je ne sais pas", "je ne suis pas assez instruit", etc., qui renforce l'autorité des classes accédant à d'autres savoirs"*¹⁰. Le système éducatif ne se limitera cependant pas à ces deux composantes puisque, dès les années 1930, un entre-deux institutionnel (les cours complémentaires et l'enseignement primaire supérieur) connaît une progression sensible de ses effectifs provenant pour l'essentiel des couches supérieures des milieux populaires¹¹. La création des C.E.G. et des C.E.S. prolongera ce mouvement au début des années 1960.

De ce fait, dans les années 1960-1970, les paliers de sortie se multiplient: fin de l'école primaire ou des cycles conduisant à l'apprentissage (Classes préprofessionnelles de niveau - C.P.P.N. ou Classes préparatoires à l'apprentissage - C.P.A.), car tous les élèves ne vont pas encore en 6ème; fin de 5ème pour ceux qui se dirigent vers l'enseignement professionnel; et bien sûr fin de 3ème où un tri est effectué notamment entre ceux qui sont dirigés vers les B.E.P., vers les bacs techniques, ou vers les bacs généraux. La sélection ne joue plus essentiellement lors de l'entrée en 6ème, elle tend à devenir un processus continu. Les procédures de sélection/orientation qui se mettent progressivement en place fractionnent et dissocient les parcours scolaires. Les mélanges sociaux resteront limités dans la mesure où les clientèles des différentes filières seront très typées socialement.

Pour Ch. Baudelot et R. Establet, l'appareil scolaire de cette période se caractérise par l'existence de deux réseaux étanches de scolarisation, *"celui, Primaire-Professionnel, qui débouche sur le travail exploité, et celui, Secondaire-Supérieur, qui conduit au partage du pouvoir bourgeois et de ses miettes"*¹². Leur analyse de *"l'école capitaliste en France"* est cependant un peu trop réductrice car la polarisation sociale dans la société capitaliste ne signifie pas pour autant qu'il n'y ait pas d'entre-deux. *"De l'existence de deux pôles - bourgeois, prolétaires - , souligne E. Plenel, ne découle pas logiquement qu'il n'y ait que deux écoles, que deux réseaux, que deux idéologies"*¹³. La vision de ces deux auteurs tient pour négligeable le développement de l'enseignement primaire supérieur et des cours complémentaires qui permet l'accès aux études à des fractions certes minoritaires, mais réelles des enfants des classes populaires. Elle ne prend pas suffisamment en compte la dynamique de la demande d'école comme expression des tensions sociales au sein de l'institution. De ce fait elle ne donne pas de réponse satisfaisante à une série de questions essentielles: par exemple, pourquoi cette dynamique se détourne-t-elle de l'enseignement professionnel et de l'apprentissage? Pourquoi pousse-t-elle sans cesse vers l'enseignement général et tend-elle à déborder des chemins balisés par l'impératif sélectif?

Cette demande d'école reste incomprise si ce qui se passe dans les familles, y compris les familles populaires, n'est pas pris en compte. La famille n'est pas

seulement le lieu de transmission d'un habitus de classe¹⁴ ou d'une position sociale déterminant les coûts et les bénéfices de l'éducation¹⁵. De même, l'école n'est pas une simple chambre d'enregistrement d'inégalités socio-culturelles qui s'imposeraient à elle. L'école, les familles et les enfants ne sont pas des agents passifs de la reproduction sociale. L'école participe de la réussite ou de l'échec. Les familles peuvent se mobiliser pour la réussite de leurs enfants. Ces derniers, enfin, sont susceptibles de se mobiliser pour leur propre réussite scolaire. Bien entendu ces mobilisations sont plus ou moins efficaces dans une société qui reste profondément inégalitaire.

Ces remarques critiques ne doivent cependant pas faire oublier ce que la compréhension du système éducatif doit aux débats qui se sont cristallisés autour des "héritiers" et de la "reproduction"¹⁶. Ils ont notamment contribué au démontage de l'illusion scolaire et de l'idéologie des dons, c'est-à-dire à la mise à nu de la profonde adéquation des idéalités pédagogiques avec l'inégalité sociale. Dans les années 1980-1990, les différents paliers de sortie se déplacent: tous les élèves (ou presque¹⁷) sont accueillis en 6ème, la classe de 5ème cesse d'être un palier d'orientation, les 4èmes et 3èmes technologiques conduisent maintenant très majoritairement vers les B.E.P.¹⁸ et l'accès vers les secondes se développe fortement (57% des 15-16 ans entrent en seconde dès 1991 contre 38% en 1981). La césure essentielle tend à être reportée de la fin du primaire à la fin du secondaire. Les lycées à leur tour, voire certaines composantes de l'enseignement supérieur, deviennent, comme auparavant les collèges, le lieu où va s'engouffrer une demande d'école d'autant plus forte que les perspectives d'emplois sont plus faibles.

Des formes nouvelles de sélection et de ségrégation scolaire

Toutefois ce n'est pas le fait que (presque) tous les élèves arrivent en troisième, voire que tous les élèves, quelle que soit leur classe sociale, arrivent en terminale qui permet de dire que l'inégalité face à l'école se réduit. Dominique Merllié rappelle à juste titre que "*dès lors que l'accès à un bien se généralise, son aptitude à servir d'indicateur de différenciation sociale est frappée d'obsolescence*"¹⁹. A la progression réelle des scolarités, à l'indéniable élévation du niveau de formation et de qualification qu'attestent toutes les données statistiques²⁰ s'opposent et se conjuguent aujourd'hui à la fois le renouvellement des processus socialement ségrégatifs et des frontières de l'échec et de l'exclusion scolaire.

Le système éducatif forme des compétences et des qualifications réelles de plus en plus élevées répondant, au moins en partie, à l'évolution des modes de vie et des procès de travail. Mais sous l'apparence égalitaire - le collège unique pour tous, voire le bac pour tous - gît la diversité des parcours scolaires et des filières et la disparité entre établissements. Dans le même temps, le système éducatif continue d'être un appareil à produire de la ségrégation, des inégalités. Les formes tranchées de sélection, frontières nettes et hiérarchies explicites, ont cédé le pas. On assiste

plutôt au brouillage de ces frontières, au règne de ces "formes déniées d'élimination" que sont le retard, la relégation et de plus en plus l'octroi de titres dévalués²¹. C'est pourquoi on peut considérer dans l'absolu que "*la démocratisation de l'enseignement ne sera achevée que lorsque tous les niveaux scolaires et universitaires seront également accessibles à tous, quelle que soit l'origine sociale*"²². Mais la (bonne) volonté politique et les (bonnes) réformes sont de peu de poids dans l'égalisation des chances lorsque la concurrence et, à travers elle, les inégalités se développent à l'intérieur et à l'extérieur de l'école²³. Car c'est bien en définitive dans la permanence des structures sociales inégalitaires que gît l'obstacle essentiel à une réponse institutionnelle adéquate à la demande sociale de formation²⁴.

ENCADRES

1. Evolution du système de formation

En France, jusqu'à la fin des années 50, l'enseignement primaire est séparé de l'enseignement secondaire. Seule une minorité des élèves passe dans le secondaire ou poursuit ses études après 14 ans hors enseignement professionnel. A partir des réformes de 1959/1963, la part des élèves passant du primaire dans le premier cycle du secondaire augmente très rapidement; ce dernier prend progressivement en charge les élèves des classes d'âges concernées (de 11 à 15 ans). La quasi totalité des élèves sera finalement scolarisée dans le premier cycle du secondaire à partir de 1967/68; une fraction le quittera pour rejoindre l'enseignement professionnel, notamment en fin de 5ème.

Au cours des années 1960 et début 1970, le premier cycle du secondaire comprend des C.E.G. (collège d'enseignement général), des C.E.S. (collège d'enseignement secondaire). Lentement, ces diverses filières se fonderont en un "collège unique" intégrant y compris la plupart des premiers cycles de lycée. Cependant, si le "collège unique" accueille tous les élèves, des différenciations importantes - à la fois scolaires et sociales - existent, entre établissements d'une part, et au sein des établissements d'autre part, notamment par le jeu des filières et options diverses*.

Les élèves connaissant le plus de difficultés scolaires et ayant souvent quelques années de retard sont scolarisés après l'enseignement primaire dans des classes particulières des collèges. On peut citer les S.E.S. (sections d'enseignement spécialisé), les C.P.P.N. (classes préprofessionnelles de niveau); ainsi que les C.P.A

(classes préparatoires à l'apprentissage) qui, elles, sont extérieures aux collèges. De facto, les S.E.S. et les C.P.P.N. deviennent des classes ghettos accueillant les élèves en situation d'échec scolaire grave. Le nombre d'élèves scolarisés dans ces classes diminue au cours des années 1970 et 1980. Elles sont destinées à disparaître et il s'opère un transfert de la "gestion" de ces élèves dans certaines classes "normales" des collèges.

L'enseignement professionnel public était destiné aux élèves des catégories sociales populaires. Les élèves y entraient à 14 ans, après l'école primaire, pour des études de trois ans. Elles débouchaient sur un C.A.P. (Certificat d'aptitude professionnel) et un métier. A une époque où la majorité des élèves issus de ces catégories quittaient l'école à 14 ans, cette filière constituait une voie de promotion professionnelle. Durant les années 1960, 1970 et 1980, les C.E.T. (collège d'enseignement technique) - rebaptisés L.E.P. (lycée d'enseignement professionnel) - accueillent avant tout des élèves sortant du collège (notamment à la fin de la 5ème). Toutefois, ces élèves sont essentiellement orientés vers les C.A.P. en raison de difficultés scolaires.

En 1969, le B.E.P. (brevet d'études professionnelles), d'une durée de deux ans, est créé pour les élèves sortant de 3ème. Les passerelles permettant le passage de l'enseignement professionnel vers l'enseignement technique existent, mais sont utilisées par une fraction assez réduite d'élèves. Le baccalauréat professionnel permet à un nombre croissant d'élèves de l'enseignement professionnel de poursuivre leurs études "jusqu'au bac". Quelques-uns accéderont à l'enseignement supérieur court.

Pour terminer, le second cycle des lycées se subdivise en enseignement général (littéraire, sciences économiques et sociales, scientifiques...) et enseignement technique (sciences et technologies tertiaires, industrielles, médico-sociales...).

* Voir à ce propos notre ouvrage *Déchiffrer les inégalités*, Paris, Syros, 1995, pp. 351-396.

2. Taux de scolarisation, par âge, des 16-25 ans en 1992-1993 (France métropolitaine)

Génération	Age révolu	Taux (%) de scolarisation	Effectifs scolarisés	Effectifs des générations
1976	16 ans	96.7	708'633	732'655
1975	17 ans	91.2	693'148	760'305
1974	18 ans	81.8	676'606	816'116
1973	19 ans	67.3	586'701	871'870
1972	20 ans	48.5	431'875	889'927
1971	21 ans	35.2	311'348	885'689
1970	22 ans	25.3	218'560	863'258
1969	23 ans	16.2	138'392	855'720
1968	24 ans	10.4	88'134	846'625
1968	25 ans	7.7	64'591	843'413
Ensemble	(16-25 ans)	46.7	3'908'989	8'365'578

Source: DEP-MEN, Note d'information, no 94.20, mai 1994

3. Baccalauréat juin 1993 et 1994*

Nombre de candidats admis en:	juin 1994	juin 1993	rappel 1982
Baccalauréat	271'635	276'705	157'826
Bac. technologique	125'860	116'440	82'131
Bac. professionnel	60'315	49'860	-
Ensemble	457'810	443'004	239'957

* Depuis la réforme introduite en 1994-1995, des modifications ont été introduites dans la nomenclature des différents baccalauréats.

Sources: INSEE, Données sociales 1984; MEN.

NOTES

1. Le taux de scolarisation est encore d'environ 36% à 2 ans, mais de 99% à 3 ans (INSEE, Tableaux de l'économie française 1993-1994, p. 49).
2. Très exactement 78,2% en 1993 et 79% en 1994. En France métropolitaine, 624'000 candidats se sont présentés au bac en 1994, toutes filières et tous types de bacs confondus, 458'000 ont été admis (source: DEP, MEN, Note d'information, no 94.23, mai 1994; Le Monde, 15 juillet 1994).
3. Op. cit.
4. Le taux de croissance annuel des professeurs de l'enseignement secondaire et supérieur et des membres des professions scientifiques passe de 8,1% entre 1962 et 1975 à 3,6% entre 1975 et 1982 (INSEE).
5. Christian Beullac, propos tenus à Sélestat, rapportés par Le Monde du 31 août 1980.
6. E. Vandermeersch, "La cinquième République et l'école" in Etudes, décembre 1980 cité par Edwy Plenel, L'Etat et l'école en France, Payot, 1985.
7. Le 27 février 1984, le ministre A. Savary annonce publiquement l'objectif, déjà mentionné quelques mois plus tôt dans le rapport Prost sur les lycées, "de porter à 80% en dix ans le nombre d'élèves qui finissent un second cycle (court ou long)".
8. Le projet mort-né du Contrat d'insertion professionnel (CIP) de Balladur était destiné à permettre l'embauche par des entreprises des jeunes titulaires d'un diplôme bac + 2 à 80% du SMIC (Salaire minimum de croissance) afin, d'après le discours gouvernemental, de favoriser leur insertion professionnelle, mais ce faisant il "officialisait" en quelque sorte la dévalorisation des diplômes de l'enseignement supérieur technique court, ce qui a entraîné une importante vague de protestation et finalement le recul du gouvernement. Parallèlement, le gouvernement voulait aussi interdire à la plupart de ces étudiants titulaires d'un diplôme de niveau bac + 2 de poursuivre leurs études. C'était la fonction de la première version de la circulaire Bardet (nom du haut fonctionnaire qui l'a signée).
9. P. Maes, "Combien de bacheliers en 1975?" Avenirs, no 136, 1962; M. Cherkaoui, Les changements du système éducatif en France 1950-1980, PUF, 1982; J.-C. Chesnais, "La population des bacheliers en France. Estimation et projection jusqu'en 1995", Population, no 3, 1975; Ph. Cibois et J.-J. Droesbeke, "La croissance du nombre de bacheliers est-elle modélisable et prévisible?", Revue française de sociologie noXXIX-3, 1988. Voir aussi P. Mear et P. Merle, "Problèmes de modélisation prévisionnelle: l'exemple de la croissance du taux de bacheliers", Revue française de sociologie, no XXXII-2, 1991.
10. P. Vilar, "Enseignement primaire et culture populaire en France sous la IIIe République", in Niveaux de culture et groupes sociaux, Mouton, 1967, cité par E. Plenel, op. cit.
11. Jean-Pierre Briand et Jean-Michel Chapoulie, Les collèges du peuple. L'enseignement primaire supérieur et le développement de la scolarisation sous la Troisième République, INRP/CNRS/ENS, 1992.
12. Christian Baudelot et Roger Establet, L'école capitaliste en France, Maspéro, 1972.

13. Edwy Plenel, L'Etat et l'école en France, Payot, 1985.
 14. P. Bourdieu et J.-C. Passeron, Les héritiers, Editions de Minuit, 1964 et des mêmes auteurs, La reproduction, Editions de Minuit, 1970.
 15. R. Boudon, L'inégalité des chances. La mobilité sociale dans les sociétés industrielles, Armand Colin, 1973.
 16. P. Bourdieu et J.-C. Passeron, op. cit.
 17. Les classes de CPPN et de CPA sont progressivement fermées, elles accueillent à peine 1% d'une classe d'âge en 1993/94.
 18. Ch. Martin, "Que deviennent les élèves de troisième technologique?" in Education et formation, no 35, juillet 1993 (DEP-MEN). Près des 3/4 des 3èmes technologiques vont en BEP, et on observe la même tendance à la poursuite des études pour les titulaires du BEP: au début des années 1980, 90% d'entre eux arrêtent les études, à la fin des années 1980, 40% d'entre eux poursuivent des études en vue d'un bac technique, général ou professionnel!
 19. D. Merllié, "Analyses de l'interaction entre variables. Problème statistique ou sociologique", Revue française de sociologie, no XXVI-4, octobre-décembre 1985, cité par A. Léger, "Quelle démocratisation?", Société française, no 46, printemps-été 1993.
 20. Voir aussi Ch. Baudelot et R. Establet, Le niveau monte, Seuil, 1989.
 21. P. Bourdieu, La distinction, Les éditions de Minuit, 1979, pp. 172 et suivantes.
 22. A. Léger, "Quelle démocratisation?", op. cit., pp. 27 et 28.
 23. A. Prost, L'enseignement s'est-il démocratisé?, PUF, 1986.
 24. Un chapitre est consacré à l'analyse des inégalités face à l'école dans notre ouvrage, Déchiffrer les inégalités, Syros, 1995, pp. 351 à 396.
-



16 décembre 1996